

Le mouvement catholique

AU CANADA

L'année 1899 aura été surtout remarquable, dans nos annales ecclésiastiques, par la nomination d'un délégué apostolique permanent au milieu de nous. C'est un grand honneur pour le Canada catholique, dont la situation, l'importance et le prestige se trouvent par là rehaussés aux yeux des catholiques du monde entier. C'est aussi une grande faveur, accentuée davantage par le choix que le St Siège a fait de son représentant : d'abord parce que cette nomination resserrera davantage les liens qui unissent l'Eglise canadienne à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Eglises ; ensuite parce qu'un délégué permanent, séjournant durant de longues années au milieu de nous, pourra étudier plus à fond nos institutions et nos mœurs, se rendre un compte plus exact des hommes et des choses, se faire une idée plus juste du parti à tirer des uns et des autres, et, par suite, de la direction générale à donner, enfin corriger, au bénéfice de l'autorité qu'il représente, les impressions plus ou moins fausses qui ont pu résulter dans le passé d'un séjour moins prolongé.

Quant à la question des écoles, le vote malheureux des catholiques manitobains, dans les dernières élections provinciales, en a rendu la solution plus difficile que jamais. Sans doute le droit reste intact, et l'on comprendra un jour que ce désordre manifeste a été la cause première de bien des perturbations ultérieures. Déjà l'on peut voir l'instabilité de nos institutions par la facilité avec laquelle un régime d'esprit tout nouveau semble vouloir se substituer au régime établi. Dieu veuille que la leçon porte bientôt ses fruits et que l'on comprenne la nécessité d'en revenir aux anciennes bases momentanément ébranlées !

Il ne reste plus guère, du reste, qu'à invoquer la Providence,